

Le Conseil Communautaire de Billom Communauté s'est réuni le 26 février 2024 au foyer rural de Bouzel sous la présidence de Gérard GUILLAUME, président. Les délibérations suivantes ont été approuvées :

N°14	Culture	Attributions de subventions	Approuvé à l'unanimité
------	---------	-----------------------------	------------------------

Le Conseil communautaire décide d'allouer les différentes subventions ci-dessous dans le cadre du **Fonds d'aide aux « manifestations culturelles »** : 16 projets ont été retenus dans le cadre de l'appel à projet manifestations d'envergure sur 23 demandes pour un budget de 13 350 € (contre 12 100 € en 2023). Sont retenus :

- **La Belle vue**, Festival cirque et musique, du 19 au 22 septembre, Montmorin, 1 800 €.
- **Le jeudis du pressoir**, 4 juillet au 29 août, Billom, 1 700 €.
- **Billom Renaissance**, Charivari, 31 août au 1<sup>er</sup> septembre, Billom, 1 500 €.
- **Association Gleianeve**, festival de chansons françaises, du 1<sup>er</sup> au 8 juin, Egliseneuve 1 000 €.
- **Association Kbestan**, festival cirque, du 29 avril au 7 mai, St-Julien, 500 €.
- **Café du quai**, anniversaire du lieu, Billom, 700 €.
- **Commune de Billom**, Miam Miam des Livres, littérature jeunesse, 2 au 5 octobre, 800 €.
- **Amicale laïque de Pérignat**, du 14 janvier au 30 août, programmation culturelle pluridisciplinaire, 600 €.
- **Amicale Laïque de Billom**, cycle de conférences de janvier à décembre : 500 €.
- **Amicale Laïque de Billom**, spectacle familial + voyage en bus, novembre : 500 €.
- **Comité Fayet**, cycle de manifestations culturelles ; programmation annuelle et concert le 29 juin ; 500 €
- **king Stomach**, festival pluridisciplinaire dans l'espace urbain, Billom, 1 300 €.
- **La Perm, résidences d'artistes autour d'une problématique écologique et sociale**, Billom, 500 €.
- **Nexso**, festival de musique électronique, Espirat et Egliseneuve, 500 €.
- **Autour d'elles**, festival pluridisciplinaire, Billom, Mur-sur-Allier, St-Jean et Egliseneuve, 1 500 €.
- **Anima'pique**, La nuit des Piqueurs, 29 juin, Saint Jean, 250 €.

Le montant total voté est de 13 350 €

N°15	Petite enfance	Subventions aux Petits Dômes	Approuvé à l'unanimité*
------	----------------	------------------------------	-------------------------

Le soutien annuel à la crèche associative à gestion parentale « **Les Petits Dômes** » est renouvelé à hauteur de 166 210 € pour 2024.

\* 1 abstention

N°16	Santé	Attribution d'une subvention au centre de consultations	Approuvé à l'unanimité
------	-------	---	------------------------

Après plusieurs mois de travail et de réflexion, le lieu du centre de consultations est définitivement acté : il sera installé dans la « maison du directeur » de l'hôpital de Billom. Il devrait accueillir : médecins généralistes, infirmières, kiné, sage-femme. Le dentiste serait installé au sein de l'hôpital (au début pour les patients de l'hôpital, ensuite deuxième dentiste). Un architecte sera prochainement missionné. Après un première aide de 20 000 € allouée par le conseil communautaire du 27 février 2023 pour l'acquisition de matériel, l'assemblée valide une aide complémentaire de 10 000 €, à l'instar de la commune de Billom.

N°17	Finances	Pacte financier et fiscal	Approuvé à l'unanimité
------	----------	---------------------------	------------------------

En septembre dernier, Billom Communauté a lancé une démarche pour élaborer un pacte financier et fiscal pour la période 2024-2029 et a été accompagnée par le bureau d'études Partenaires Finances Locales. Pour ce faire, la communauté a conduit une importante démarche de concertation et de construction avec les élus communautaires et municipaux du territoire, notamment au travers de :

- Plusieurs rencontres organisées avec les maires du territoire afin de connaître leurs attentes du Pacte Financier et Fiscal et leur ressenti sur les relations financières et fiscales actuelles entre communes et communauté.
- Des séances plénières du comité de pilotage (composé de la conférence des maires et de la commission finances).
- Un groupe projet s'est réuni régulièrement tout au long de la démarche.
- Deux séminaires d'élus lors desquels se sont tenus des ateliers de travail, une quarantaine d'élus a participé.

Les propositions émises au cours de ces différents temps de concertation et réflexion ont conduit à une structuration du PFF autour de 3 volets (Politique de solidarité et stratégie financière ; Politique fiscale et partage de fiscalité et Politique de mutualisation et d'exercice des compétence) et de 13 actions validés par l'assemblée.

N°18	Finances	Rapport d'orientations budgétaires	Approuvé à l'unanimité
------	----------	------------------------------------	------------------------

Préalable obligatoire pour les Établissements Publics Locaux qui comportent au moins une commune de plus de 3 500 habitants. Il doit se tenir dans un délai de deux mois avant le vote du budget. Il s'agit de valider les choix principaux qui conduiront à l'élaboration du budget :

- en matière de ressources humaines : création d'un poste d'assistant territorial artistique principal de 2<sup>ème</sup> classe (sur 12 mois) ; un poste de chargé de mission vélo est envisagé (sous réserve de financements) ; augmentation des points d'indice en janvier, augmentation du taux d'accident du travail ; baisse de l'assurance statutaire (modalités revues) ; ...
- finances : vote d'un produit GEMAPI
- délégué à la protection des données : lancement d'un groupement de commandes pour retenir un DPO.
- parc informatique : changement du serveur du siège, migration de systèmes, modification de téléphonie,
- parc automobile : acquisition d'un véhicule pour le service jeunesse (selon subventions obtenues) et recherche d'un utilitaire d'occasion
- entretien des bâtiments communautaires : travaux au château (chauffe-eau), peinture des menuiseries au Rampeau, étude pour la réfection du sol de la cuisine des Pitchouns
- communication : édition de 3 journaux intercommunaux
- continuité de gestion des services culture et patrimoine (éducation artistique et culturelle, réseau de lecture publique, école de musique, pays d'art et d'histoire) ainsi que des services petite enfance (gestion du multi-accueil des Pitchouns, soutien à celui des Petits Dômes, relais petite enfance), le service coordination et jeunesse Bi'Kigaï ;
- gens de voyage : aire d'accueil, dispositif de soutien aux privés et installation de la famille dans le nouveau Terrain Familial Locatif à Vertaizon
- participation à la création du centre de consultations adossé à l'hôpital de Billom, participation au Contrat Local de Santé, soutien au pôle médiation santé et soutien à l'antenne Maison Sport Santé
- environnement : actions inscrites au Contrat Territorial Litroux Jauron et participation aux contrats délégués (Dore, SMVVA, API), la gestion de l'Espace naturel sensible des Puys de Mur et Pileyre (aménagement du puy de Pileyre, plantation d'arbres..), soutien financier à l'Ecopôle, création d'un atlas de la biodiversité communale (ABC) selon les financements qui seraient obtenus, fête de la nature
- la mise en œuvre des actions du Plan Climat Air Énergie Territorial : fonds d'aide, l'installation de panneaux solaires sur le bâtiment du multi-accueil et Fabrique des transitions
- habitat : OPAH, action sur des immeubles prioritaires pour lutter contre la vacance, instauration du permis de louer sur Billom, participation à Rénov'actions63 ;
- urbanisme : lancement de 1 à 3 modifications du PLUH et nouveau marché de prestations pour les évolutions du PLUIH.
- économie : commercialisation des terrains du PAE de l'Angaud ; mise en œuvre de l'aide aux commerces en lien avec la Région et continuité de l'accompagnement des porteurs de projets,
- tourisme : adhésion à la MDT, travaux au pôle patrimoine, réédition du topo-guide de randonnées à l'échelle des 25 communes, entretien voie verte, lancement d'un schéma de développement touristique par le PNR
- concernant la mobilité : mise en œuvre du schéma directeur cyclable et travail avec la région sur une liaison Billom/Cournon
- centre aquatique : projet d'installation d'un système de vidéo-surveillance et réflexion sur des travaux complémentaires pour améliorer encore la performance énergétique.

N°19	Urbanisme	Adoption du bilan triennal du Programme Local de l'Habitat	Approuvé à l'unanimité
------	-----------	--	------------------------

Le Programme Local de l'Habitat a été élaboré conjointement au PLUI et donc approuvé en octobre 2019. Il doit faire l'objet d'une évaluation triennale, quelque peu retardée par d'autres dossiers chronophages comme la modification n°2 du PLUI. Un bilan des 8 actions inscrites dans le POA (Programme d'Orientations et d'Actions) a été présenté aux élus et il a été souligné un état d'avancement globalement plutôt bon, particulièrement pour les 3 actions majeures que sont l'OPAH, la démarche auprès de l'habitat des gens du voyage et la qualité architecturale et paysagère du territoire avec l'édition d'un guide à l'attention des porteurs de projets urbanisme et l'accompagnement d'archi-conseils. Le bilan financier fait apparaître une dépense de 271 125 € de Billom Co sur trois ans et des subventions des partenaires (ANAH et Cd 63) pour 1 041 955,28 € au bénéfice des ménages du territoire.

L'assemblée valide le bilan et décide de poursuivre le programme pour la période 2023-2025 tel que prévu initialement avec quelques réajustements mais qui ne remettent pas en cause le fondement de la programmation.

N°20	Urbanisme	Droit de préemption Ecopôle	Approuvé à l'unanimité
------	-----------	-----------------------------	------------------------

Accord pour déléguer le droit de préemption relatif à l'ENSIL de l'Ecopôle au Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

N°21	Subventions	Eté culturel	Approuvé à l'unanimité
------	-------------	--------------	------------------------

Chaque année les services culture et enfance/jeunesse s'associent pour mettre en place une semaine de présence artistique auprès des ACM (accueils collectifs de mineurs) du territoire et autres publics au mois de juillet. Pour cette année, c'est la compagnie toulousaine « Aquacoustique » qui sera accueillie au centre aquatique de Billom autour du programme « Musique en Do majeur ». Durant 5 jours, seront accueillis des enfants des ACM de Billom, Dallet, Vertaizon, Beauregard-l'Evêque, Mezel, Pérignat/Allier et du SIGEP, des enfants et des adultes d'établissements spécialisés, des jeunes de 12 à 18 ans et les familles fréquentant l'équipement.  
Le budget pour Billom Communauté s'élève à 11 000 € et la DRAC est sollicitée à hauteur de 5 000 €.

N°22	Habitat	Mon Accompagnateur Rénov	Approuvé à l'unanimité
------	---------	--------------------------	------------------------

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 l'ANAH a conditionné l'octroi de subventions à l'accompagnement obligatoire par un MAR (Mon Accompagnateur Rénov, après agrément de celui-ci par l'ANAH) pour les projets entrant dans le cadre du parcours accompagné de « MaPrimeRénov ».  
Certains des 13 « nouveaux » MAR agréés sur le Puy-de-Dôme peuvent donc proposer leur service aux ménages des 25 communes de l'EPCI et venir en parallèle de l'accompagnement proposé par Billom Communauté avec SOLIHA. Billom Communauté apporte une subvention complémentaire à celle de l'ANAH aux dossiers accompagnés par SOLIHA dans le cadre de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Afin de rester dans l'enveloppe financière inscrite dans la convention initiale et de s'assurer de la qualité de l'accompagnement, l'assemblée décide que Billom Communauté n'apportera pas d'aides complémentaires travaux aux dossiers qui seraient portés par des MAR autres que SOLIHA et ne souhaite pas mettre en place de financement dédié à l'accompagnement MAR autre que celui prévu dans son marché avec SOLIHA.

N°23	Environnement	Pôle de valorisation du Syndicat du Bois de l'Aumône	Approuvé à la majorité**
------	---------------	--	--------------------------

Le Syndicat du Bois de l'Aumône souhaite créer un nouveau pôle de valorisation sur Billom Communauté afin de remplacer l'actuelle déchetterie confrontée à des problèmes de conformité aux normes de sécurité incendie notamment. L'accent est mis sur le réemploi et le recyclage pour réduire la quantité de déchets non recyclables. Deux parcelles ont été identifiées pour l'implantation de ce nouvel équipement. Après débat, le conseil communautaire (affirmant sa volonté que l'équipement soit bien créé à Billom) valide le choix de la parcelle YB 130 de 2 hectares, appartenant à la Communauté de Communes et située le long de la station d'épuration de Billom, dans la continuité du PAE de l'Angaud.

\*\* 10 voix contre et 13 abstentions

N°24	Petite enfance	Règlement de fonctionnement de la commission d'attribution des places en EAJE du guichet unique	Approuvé à l'unanimité
------	----------------	---	------------------------

Sur proposition de la commission de fonctionnement du guichet unique, chargé d'attribuer les places aux deux multi-accueils (Les Pitchouns et les Petites Dômes), des modifications sont apportées aux articles :  
- « 3-2-Fréquence » notamment sur le fait que la commission se réunira deux fois au lieu de 3 chaque année,  
-« 3-4 Suite de la commission » concernant les réponses (ou non réponses) apportées par les familles suite à l'acceptation de leur demande.

N°25	Administration	Syndicat mixte de Basse Limagne	Approuvé à l'unanimité
------	----------------	---------------------------------	------------------------

Le Conseil approuve la modification des statuts du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de Basse Limagne afin de valider l'adhésion de la commune de Lempty.

Fait à Billom le 27 février 2024

Gérard Guillaume

Président

Billom Communauté  
35 avenue de la gare  
63160 BILLOM